

3 mars 2025

EMN Luxembourg Weekly Brief:

Le Réseau européen des migrations, créé par la décision n°2008/381/CE du Conseil du 14 mai 2008, a pour objet de fournir des informations actualisées, objectives, fiables et comparables sur la migration et l'asile aux institutions européennes, aux autorités des Etats membres et au grand public en vue d'appuyer l'élaboration des politiques et la prise de décisions au sein de l'Union européenne.

Informations utiles:

- Dans leur réponse conjointe à [la question parlementaire n°1839 du 24 janvier 2025](#) concernant la position du candidat à la chancellerie allemande de la CDU-CSU sur les contrôles à la frontière, le Premier ministre, Luc Frieden, et le Ministre des Affaires intérieures, Léon Gloden, ont réaffirmé l'opposition du Luxembourg à la réintroduction des contrôles aux frontières intérieures. Par ailleurs, les deux ministres également ont souligné que le Gouvernement s'est toujours prononcé en faveur du renforcement des contrôles aux frontières extérieures de l'espace Schengen, en soulignant que le respect des accords de Schengen est une priorité absolue pour le Gouvernement luxembourgeois.
- Dans sa réponse à [la question parlementaire n°1886 du 4 février 2025](#) concernant la convention relative au statut des réfugiés, le Ministre des Affaires intérieures, Léon Gloden, a indiqué que l'UE n'envisageait pas de modifier fondamentalement la convention en question. De telles modifications devraient être discutées dans le cadre des Nations Unies (ONU). Le ministre a ajouté que le Pacte sur la migration et l'asile, qui doit être mis en œuvre d'ici l'été 2026, comprend également des mesures de protection visant à garantir le respect des droits fondamentaux, notamment des personnes vulnérables.
- L'Agence de l'Union européenne pour l'asile (AUEA) a publié son [analyse annuelle « Latest Asylum Trends 2024 »](#). Parmi les principales conclusions de la publication, en 2024, l'UE+ a reçu environ un million de demandes d'asile pour la troisième année consécutive. Les Syriens ont déposé moins de demandes qu'en 2023, mais ils restent les ressortissants les plus nombreux à demander une protection dans l'UE+.

Publication EMN:

Nous avons le plaisir de vous présenter la note de synthèse de l'EMN intitulée « [New and innovative ways to attract foreign talents in the EU](#) ». Cette note de synthèse se concentre spécifiquement sur deux groupes de « talents étrangers » : les ressortissants de pays tiers ayant des qualifications ou compétences professionnelles élevées, ainsi que les personnes de tous niveaux de compétence travaillant dans des secteurs économiques à forte valeur ajoutée.

Chiffre de la semaine: 1,1 million

En 2023, 1,1 million de personnes ont acquis la nationalité du pays de l'UE dans lequel elles résidaient, soit une augmentation d'environ 6,1 % (+60 200 personnes) par rapport à 2022. La plupart des nouvelles nationalités ont été accordées par l'Espagne (240 200; 22,9 % du total de l'UE), l'Italie (213 600; 20,3 %) et l'Allemagne (199 800; 19,0 %).

Source : [EUROSTAT](#)

**Si vous souhaitez recevoir l'EMN Luxembourg Weekly Brief dans votre boîte mail,
merci de contacter zane.rozenberga@uni.lu**

Nous contacter :

Email : emn@uni.lu

LinkedIn : <https://lu.linkedin.com/company/european-migration-network-Luxembourg>

Site de l'EMN Luxembourg : <https://emnluxembourg.uni.lu>

Site de l'EMN : https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/networks/european_migration_network_en